

enoro mi

Magazine

10

MANAGEMENT

PR. LEE WHITE

Nos crédits carbone vont financer les investissements des infrastructures résilientes aux changements climatiques.



PUBLIREPORTAGE

Gabon Environnement

Service (GES) : Le recyclage comme moteur du développement durable au Gabon.

DOSSIER

Commerce : Maintien en hausse de l'exportation en 2022.



**SCANNEZ
LE QR CODE**

Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com

MAGAZINE GRATUIT



771473 968012 >

Premier signataire de la Déclaration de Nairobi en zone CIMA.

La « **Déclaration de Nairobi** » adoptée le 22 avril 2021 promeut, entre autres, « **l'insurtech** » (solutions d'assurance fondées sur la nature) pour les ménages, les entreprises et les gouvernements afin de construire des villes et des communautés résilientes, ainsi que des systèmes alimentaires et agricoles **durables**.

En tant que filiale du FGIS, la SCG-Ré s'inscrit dans la politique de l'Etat gabonais et du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, **leader mondial africain de la préservation de l'environnement et du développement durable**.

Les filiales du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), dont la SCG-Ré, s'engagent à inscrire la **préservation de l'environnement**, la prise en compte des **enjeux ESG** et la **réduction de l'empreinte carbone** dans leur ADN, à travers des politiques **RSE** adaptées et l'adoption des principes de l'**Assurance Durable (P.S.I)**.



Directeur de publication
Dorine Henry M.

Rédacteur en chef
Seif Mostley

Graphisme & maquette
Davy MEGNIE  Think different

Webmaster
Simon Steven OBAME

Photographies
MB FILMS

Régie publicitaire
Prestige Com Premium
Téléphone : +241 77 65 75 75

Équipe de rédaction
Jean Paul Augé OLLOMO
Griffin ONDO
Brice GOTOA

Tirage mensuel
5000 exemplaires

Imprimé par
Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville
Spa Yacine
La Maison de Lulu
Urban FM

Oyem
Hôtel Marguerite

A participé
Mikel DOUSSENGUI

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux
@Enoromi Magazine



ÉDITO

CHANGEMENTS CLIMATIQUES. LA SOLIDARITÉ ENTRE PAYS, C'EST INDISPENSABLE !

Ce mois de novembre aura marqué le continent africain avec l'organisation à Charm el-Cheikh, en Égypte de la COP27, la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques. Une rencontre déterminante alors que les effets du réchauffement climatique se font de plus en plus ressentir. Considérée comme la COP des pays en développement, notamment celles des pays africains, tant les attentes sont nombreuses pour assumer l'adaptation et la transition écologique.

Ces dix dernières années, le Gabon s'est véritablement imposé sur la scène internationale comme un champion majeur dans la protection de l'environnement. Le pays a organisé au cours de cette année de nombreuses rencontres sur le sujet, dont la plus marquante est La semaine africaine du climat (ACW), tenue au mois d'août à Libreville. Plus de 2 500 délégués de 42 pays y ont pris part, avec pour leitmotiv : collaborer, discuter des risques et travailler ensemble à la réalisation d'opportunités pour faire progresser les objectifs climatiques mondiaux. Ce rendez-vous de la capitale gabonaise préparait les ambitions de l'Afrique pour la COP27.

Pour l'Afrique, les enjeux sont de deux ordres. Le premier est financier. Il implique pour les Nations-Unies d'admettre la mise en place d'un fonds d'aide pour les pertes et dommages liés aux changements climatiques. Les pays pauvres et vulnérables réclament une compensation en réparation des effets (sécheresse, montée des eaux, inondations à grande échelle) du réchauffement climatique. Il faut également y voir l'aveu des pays en développement de leur retard en matière d'adaptation. D'où leur exigence d'une aide financière aux pays industriels fixée à 100 milliards de dollars. Le but étant de financer les projets résilients.

Le deuxième enjeu, pour sa part, invite à des efforts pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre, notamment de la part des pays industrialisés et riches, présentés comme les plus grands pollueurs de la planète.

« À Glasgow, nous avons constaté le gap considérable entre nos actions et nos engagements, et c'est ici que nous devons rectifier cela. Sur la question cruciale du financement de l'action climatique, 13 ans après Copenhague, il est désormais temps de voir respecter la promesse de soutien des politiques climatiques des pays en développement, à hauteur de 100 milliards de dollars par an », a déclaré le 7 novembre à la tribune de la COP27 Ali BONGO ONDIMBA, pour rappeler aux pays riches leurs engagements à accompagner les pays vulnérables dans leurs politiques liées à la transition écologique. « Ce financement doit être transparent, effectif et surtout opérationnel », a ajouté le président gabonais. Il faut noter que depuis la COP15, il manque 20 milliards à ce fonds.

La réalité pour des pays comme le Gabon est de pouvoir être en mesure de trouver le juste équilibre entre les besoins de développement et la protection de l'environnement. L'obtention de la certification au crédit carbone de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Ccnuc) en octobre amène à rappeler que le pays a « absorbé près de 1,5 milliard de tonnes de dioxyde de carbone de l'atmosphère » entre 2010 et 2018, et « s'est engagé à rester neutre en carbone au-delà de 2050 ». Un effort considérable dont une contrepartie financière pour accompagner la réalisation de ses objectifs de développement et d'adaptation est nécessaire. ●



Seif Mostley
Rédacteur en chef

Sommaire



07

Actualité.

Crédit carbone :
Le FGIS désigné gestionnaire exclusif du Gabon.

ACTUALITÉS

06 e-Gouvernement :

Le Gabon améliore son score et devient champion de la CEMAC.

07 Crédit carbone :

Le FGIS désigné gestionnaire exclusif du Gabon.

08 Pétrole :

Assala Energy Gabon n'est pas à vendre !

09 Culture :

La Nuit du Talent : Quand l'État honore les artistes.

ENTREPRENEURIAT

23 Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon :

Un outil essentiel à l'essor de l'entrepreneuriat.

ENQUÊTE

24 Perspectives économiques :

Le Gabon est-il vraiment à plaindre ?

PUBLI REPORTAGE

28 Gabon Environnement Service :

Le recyclage comme moteur du développement durable au Gabon.



10

A la Une.

Pr. Lee WHITE

Nos crédits carbone vont financer les investissements des infrastructures résilientes aux changements climatiques

Avec un pays à 88% couvert de forêts tropicales, l'un des niveaux de déforestation les plus bas au monde, une réduction de près de 187 millions de CO2 d'émissions, le Gabon, sous la vision du Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA ne cesse de porter sa voix en réaffirmant son total engagement en matière de préservation de l'environnement. C'est avec une satisfaction certaine que le Gabon, en tant que président du groupe Afrique, durant la COP27, a pu finalement arracher un accord de principe sur la création d'un fonds qui permettra de soutenir les États engagés dans la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Dans cette interview accordée à notre magazine, le Pr Lee White nous fait un tour sur toutes les questions y relatives ainsi que celles de la gestion des nouveaux crédits carbone dont dispose le Gabon.

24

Enquête.

Perspectives économiques :
Le Gabon est-il vraiment à plaindre ?

DOSSIER

30 Commerce :
Maintien en hausse de l'exportation en 2022.

ECONOMIE...

36 Inflation Reduction Act :
Quand les américains fâchent les européens

INVESTISSEMENT

38 Hydrocarbures :
Le géant chinois CNOOC multiplie les investissements au Gabon.

SOCIÉTÉ

40 Football :
Le Qatar face au boycott de sa coupe du monde.

INTERNATIONAL

44 Couple Franco-Allemand :
La fracture énergétique.

40

Société.

Football :
Le Qatar face au boycott de sa coupe du monde.



Actualités



e-Gouvernement : **Le Gabon améliore son score** **et devient champion de la** **CEMAC.**



Le département des affaires économiques et affaires sociales des Nations Unies vient de publier la 12^e édition de son rapport sur le développement des E-Gouvernements dans les 193 pays membres. Le Gabon y note une très bonne avancée en progressant de neuf crans et en se classant à la 115^e place mondiale sur 193 économies dans l'indice de développement de l'e-Gouvernement des Nations Unies de cette année. Cette enquête 2022 répartit les pays en 4 catégories selon le développement de l'e-Gouvernement (très élevé, élevé, intermédiaire et faible).

Basé sur 32 indicateurs répartis en trois dimensions, notamment la portée et la qualité des services en ligne, l'état de développement de l'infrastructure de télécommunication et le capital humain, cette enquête 2022 classe les pays selon l'Indice de Développement de l'e-Gouvernement (EGDI) et l'indice de participation électronique EPI. Ainsi, le modèle mis en place par le gouvernement gabonais semble s'améliorer selon les résultats de cette enquête des Nations Unies sur l'e-gouvernement, publiée par le Département

des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA). En effet, le pays gagne 9 places par rapport à son précédent classement de 2020, qui le met aujourd'hui à la 115^e place mondiale sur 193 États et à la première place au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale avec un score de 0,5521, loin devant le Rwanda classé à la 119^e place et le Cameroun 141^e.

Sur un total de 193 pays ciblés par l'enquête, il ressort que 60 pays ont des valeurs d'EGDI très élevées allant de 0,75 à 1,00, 73 pays (dont le Gabon) ont des valeurs élevées de 0,50 à 0,75, 53 pays font partie du groupe intermédiaire de l'EGDI avec des valeurs comprises entre 0,25 et 0,50. 7 pays ont de faibles valeurs d'EGDI (0,00 à 0,25). Alors que la moyenne continentale est de 0,4054 point sur 1,0000 le Gabon se rapproche davantage de la moyenne mondiale qui est 0,6102 point. Le pays enregistre successivement des scores de 0,3578 à l'index des services en ligne ; 0,6279 à l'indice des infrastructures de télécommunications et 0,6706 à l'indice du capital humain.

Selon la 12^e édition de l'EGDI, intitulée : « L'avenir du gouvernement numérique », le Gabon figure parmi les champions d'Afrique qui affichent un indice de développement des infrastructures de télécommunication, de capital humain et de services en ligne en nette progression : « La publication souligne

que si les tendances de développement de l'e-gouvernement restent positives et encourageantes, la pandémie de covid-19 a mis à l'épreuve la réactivité et la résilience numérique des gouvernements en les forçant à développer des solutions numériques pour assurer la continuité des services publics et la stabilité sociale, sans laisser personne de côté ». Même si l'EGDI ne représente pas une mesure absolue du développement de l'e-gouvernement dans un pays, mais qu'il vise plutôt à comparer les performances des gouvernements les uns par rapport aux autres, son objectif est de soutenir les efforts des pays pour fournir à tous des services numériques efficaces, responsables et inclusifs, réduire la fracture numérique et ne laisser personne de côté. En tête du classement se trouvent le Danemark, la Finlande et la République de Corée. Sur le continent, l'Afrique du Sud qui occupait la 3^e place en 2020 est désormais à la première place. L'île Maurice a quitté le trône pour la deuxième position. Les Seychelles ont été bousculées de leur deuxième place pour la troisième. ●

Brice GOTOA



Crédit carbone : Le FGIS désigné gestionnaire exclusif du Gabon.



Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, l'État gabonais a mandaté le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) pour se charger de la gestion des crédits carbone. Une opération qui s'ajoute au portefeuille d'action de ce fonds faisant de lui l'unique intermédiaire habilité à échanger sur le territoire national ou à l'étranger.

Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) va désormais se charger de la gestion des crédits carbone dans le cadre de lutte contre les changements climatiques. Au Conseil des ministres tenu le 13 octobre 2022, le gouvernement a entériné un projet de décret qui désigne le FGIS comme gestionnaire « exclusif » chargé de la commercialisation des crédits carbone appartenant à la République gabonaise. L'entité ajoute à son portefeuille d'action, la gestion des crédits carbone, faisant du Fonds le seul intermédiaire habilité à échanger ce dernier.

La mission du FGIS consiste, entre autres, sur le territoire national ou à l'étranger, de négocier et de conclure les prix de vente des crédits carbone conformément aux règles et pratiques en vigueur, de pourvoir à l'exécution des conventions résultant de ces négociations, de constituer un portefeuille documentaire à l'exercice de sa mission.

Selon les autorités gabonaises, il devra aussi recourir à toute expertise requise, mettre en place toute structure d'appui à l'exercice de sa mission, percevoir les ressources issues de la commercialisation

des crédits carbone et les reverser conformément aux dispositions en vigueur, rémunérer tous les intervenants, prestataires ou experts mobilisés dans l'exécution de sa mission. Le suivi est assuré conjointement par le ministre en charge de l'Économie et le ministre en charge de l'Environnement.

Le Gabon veut être récompensé de ses efforts dans la protection de l'environnement

Acteur exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique, le Gabon souhaite être récompensé des efforts fournis en termes de préservation de sa forêt et se positionner comme la première puissance du capital naturel sur le continent. Chaque année, plus de 100 millions de tonnes de CO₂ sont séquestrées en moyenne par la forêt gabonaise. « Un atout substantiel dans la poursuite de la diversification de son économie, à l'heure de l'essor du marché du carbone. C'est donc un levier essentiel mobilisé par la République gabonaise », soulignent les responsables du FGIS.

Le Gabon vient d'être certifié au crédit carbone de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Ccnucc) sur la période 2010-2018. Il s'agit là d'un tournant majeur pour le pays d'Ali BONGO ONDIMBA. Très engagé dans la protection du climat et de la biodiversité, le Gabon pourra désormais valoriser son action déterminée en faveur de la préservation du climat en tirant une part significative de ses ressources issues de la protection et de la gestion durable de la forêt, et ainsi accélérer la préparation de l'après-pétrole.

Le pays a déjà vu ses efforts récompensés en juin 2021 par la Norvège. Ce pays européen a décidé de lui octroyer un financement de 17 millions de dollars soit environ 9,3 milliards de FCFA pour son engagement en faveur de la protection de ses forêts. Cette enveloppe est la contrepartie du carbone supplémentaire séquestré entre 2016 et 2017, grâce aux mesures mises en œuvre au Gabon dans le but de lutter contre la déforestation.

Le marché du carbone est un levier important dans la poursuite de la baisse des émissions de gaz à effets de serre. Il apparaît suite aux accords du protocole de Kyoto entré en vigueur en 2005. En rappel, les crédits carbone sont des unités que possèdent les porteurs de projet. Ces derniers peuvent s'engager à réduire les émissions de gaz à effet de serre, commercialiser leurs crédits carbone et financer un projet.

Le FGIS, membre Net Zero Asset Owner Alliance

Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques a rejoint la Net-Zero Asset Owner Alliance, un groupe international d'investisseurs ayant pris l'engagement d'assurer la transition de leur portefeuille d'investissements vers une neutralité carbone d'ici 2050. Le FGIS devient ainsi le premier fonds d'investissement africain à intégrer ce groupe. Ce, grâce à son engagement en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

Selon l'administrateur directeur général du fonds gabonais, Akim Mohamed DAOUDA, la réduction des émissions dans la poursuite d'un objectif zéro carbone est une ligne directrice des activités de FGIS. Avec près de 2 milliards de dollars d'actifs sous gestion, le FGIS a pour ambition d'atteindre des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles sur son portefeuille d'ici à 2050. Il doit pour cela fixer des objectifs intermédiaires tous les cinq ans et présenter un rapport de suivi annuel, apprend-on. « Notre adhésion à la Net-Zero Asset Owner Alliance s'inscrit dans cet engagement, ainsi que dans notre volonté de promouvoir davantage les investissements verts au Gabon », a indiqué Akim Mohamed DAOUDA.

Cette nouvelle collaboration engage ainsi le FGIS à renforcer son engagement pour la décarbonisation. Cette démarche est en droite ligne des objectifs du gouvernement gabonais qui s'est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les changements climatiques avec des stratégies visant à protéger l'environnement et ses forêts. ●

Brice GOTOA

Actualités



Pétrole : Assala Energy Gabon n'est pas à vendre !



Contrairement à l'annonce faite il y a plus d'un mois par l'agence de presse Reuters, la compagnie pétrolière Assala Gabon n'est pas à vendre. Selon son directeur général, Daniel MARINI, il ne s'agit que d'une rumeur. Ce dernier a apporté des explications sur ce qui a failli conduire à un mouvement d'humeur initié par les agents de la société pétrolière qui en revendique près de 500.

La compagnie pétrolière Assala Gabon n'est pas mise en vente comme annoncée en octobre dernier par l'agence de presse Reuters et relayée par plusieurs médias locaux et internationaux. Selon le directeur général d'Assala Gabon, Daniel MARINI, dans un entretien accordé au quotidien l'Union, il ne s'agit que d'une rumeur et rien d'autre.

« Il y a eu en effet récemment plusieurs articles qui ont circulé dans la presse au sujet d'Assala, notamment sur les rumeurs d'une vente des actions de la société par ses actionnaires (...). Nous avons eu l'expérience dans le passé de trouver fréquemment des articles de presse copiés plusieurs fois, écrits par ceux qui ne vérifient pas forcément les sources et les faits et qui ne nous contactent pas pour avoir des informations fiables ; il est vrai que rumeurs et scandales sont souvent plus vendeurs », a indiqué Daniel MARINI.

Carlyle International Energy Partners, branche du fonds d'investissement privé Carlyle Group, prévoyait la liquidation de sa filiale gabonaise pour un

peu plus de 1 milliard de dollars (675 milliards de francs). Et que plusieurs noms de potentiels repreneurs ont même été cités. C'est le cas de Pérenco, Tullow Oil, Maurel & Prom, Panoro Energy, Vaalco Energy ou encore BW Energy. « Il y a parmi les sociétés citées, des sociétés cotées en bourse à Paris, New York où ailleurs, et qui ont de ce fait l'obligation légale d'annoncer toute discussion de fusion-acquisition qu'elles auraient. Je ne pense pas avoir vu quoi que ce soit de la sorte », a-t-il ajouté.

Mais d'après le directeur général d'Assala Gabon, on oublie que ces informations, déformées, amplifiées, peuvent causer des dommages. « Nos salariés, par exemple, sont affectés par ces rumeurs. Nous devons donc veiller à ne pas les colporter ou les entretenir », a martelé Daniel MARINI.

C'est en 2019 qu'Assala Energy a acquis des blocs pétroliers d'exploitation onshore et a augmenté ses réserves. Sa capacité de production est estimée aujourd'hui à 50 000 barils par jour. Ce qui fait de lui le 2e producteur de pétrole au Gabon. La société est propriétaire de cinq permis d'exploitation au Gabon : Koula/Damier ; Rabi Kounga II ; Bende Mbassou Totou II ; Toucan II et Gamba/Ivinga. Elle emploie plus de 470 Gabonais et travaille pour une performance robuste permettant de participer aux économies locales et nationales, conformément à ses engagements en matière d'Environnement, social et gouvernance (ESG).

Près de 700 milliards de FCFA d'investissements en 5 ans

Après 5 ans d'activités au Gabon, la compagnie pétrolière Assala Gabon est sur le point de dépasser le milliard de dollars (près de 700 milliards de FCFA) d'investissement dans le pays, apprend-on. « *En cinq ans, Assala s'est attachée à redynamiser ses actifs dits matures, en investissant massivement dans la fiabilité et la pérennisation de ses installations et dans le redéveloppement de ses champs* », a affirmé Daniel MARINI.

Ce niveau sans précédent d'investissement a eu pour conséquence un taux de remplacement des réserves dans le sous-sol gabonais sur les permis opérés par Assala de 180 %. « *Cela signifie que, pour chaque baril produit par Assala au cours des cinq dernières années, 1,8 nouveau baril a été identifié dans le sous-sol, c'est-à-dire pas loin du double de ce qui a été produit* », explique le directeur général d'Assala. Selon lui, pour une ressource naturelle qui n'est pas renouvelable, Assala contribue cependant à la découverte de nouvelles réserves dans le sous-sol pour le futur du pays.

Assala Energy Gabon a entériné un budget d'investissements pour l'année 2023 de plus de 370 millions de dollars, soit près de 250 milliards de FCFA. Grâce aux activités qui ont été menées ces dernières années, un bel avenir a été préparé pour la société. Les responsables de la société pétrolière continuent leur mission, celle de prolonger le cycle de vie des actifs qui leur ont été confiés. ●

Brice GOTOA



Culture : La Nuit du Talent : Quand l'État honore les artistes.



Le monde culturel gabonais a vécu un moment historique le 25 novembre 2022. Les artistes musiciens, comédiens, chanteurs, humoristes, etc., étaient à l'honneur lors de la soirée inaugurale de La Nuit du Talent. Une cérémonie de récompenses organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Transfert des technologies, de la Culture et des Arts rehaussée par la présence du chef de l'État, Ali BONGO ONDIMBA.

Le Conseil des ministres du 13 octobre 2022 avait marqué son accord pour l'organisation d'une cérémonie de récompenses pour les artistes gabonais ayant été fortement marqués par les deux ans de la crise sanitaire. La Nuit du Talent est ainsi un hommage de la République pour « encourager, valoriser et récompenser le talent des artistes nationaux en général, notamment ceux qui se sont distingués pendant la période de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 », comme l'ont souligné le Pr Patrick MOUGUIAMA-DAOUDA, ministre de la Culture, et son délégué Max-Samuel OBOUMAD-JOGO.

Le 25 novembre 2022, la première édition de « La Nuit du Talent » a livré sa première cuvée. Des trophées et des récompenses financières ont été décernés aux différents vainqueurs et prix spéciaux. Dès l'annonce du début des votes, le 16 novembre, le public et le jury composé d'Edmond Didier «Dafreshman» NDOUTOUME MEDZO (fondateur de la radio Urban FM), Julie Éléonore NZANG OBAME (DGA de l'ENAM), Dr Thierry NZAMBA NZAMBA (Administrateur UNESCO) et Georges KAMGOUA (fondateur du label Kage Pro) avaient la charge de départir les 78 artistes nominés dans une vingtaine de catégories, non sans déterminer les quatre prix spéciaux.

Les votes du public, qui comptaient pour 50% des points, ont désigné vainqueurs, le 24 novembre, Serge ABESOLO, Samantha BIFFOT, Nelly BELVAL, Creol la Diva, Amandine, NG Bling, Nicole AMOGHO, Steve Anderson BANDZAMBI, le groupe 241, Coralie Lalouve, Latchow, Hermy MABILA, Omar DEFUNDZU, Seany TV, Chambre À Louer, DJ Lill Christ, L'Oiseau Rare, Aude Esther, Slam Master Nö... Ils sont au total 27 artistes avoir été récompensés selon les catégories pré-définies, avec en prime une enveloppe de 2 millions de francs CFA pour chacun.

Aussi, il y avait quatre prix spéciaux du chef de l'État. Le premier, d'une valeur de 2,5 millions de francs CFA, a permis d'honorer dix lauréats ; le second prix spécial, d'une valeur de 4 millions de francs CFA, a distingué 3 personnes : Georges MBOUROU, Michel NDAOT et Justine MINTSA ; idem pour le troisième prix d'une valeur de 10 millions de francs CFA décerné à Hilarion NGUEMA, Vickoss EKONDO et Papé NZIENGUI. Le dernier prix spécial a lui aussi gratifié 3 artistes : Serge ABESOLO, Omar DEFUNDZU, Pierre-Claver AKENDENGUE, d'un chèque d'une valeur de 20 millions de francs CFA et d'une parcelle de 500m².

Pour une première édition, le gouvernement a mis en évidence son ambition d'exprimer toute sa reconnaissance à l'endroit « de ces compatriotes trop souvent laisser pour compte ». Ce fut également la matérialisation de l'engagement d'Ali BONGO ONDIMBA « à développer tous les secteurs porteurs et novateurs de notre économie, ici et précisément celui de notre patrimoine des industries culturelles et créatives », comme l'a souligné le Pr Patrick MOUGUIAMA-DAOUDA. ●

Séif MOSTLEY

► MANAGEMENT

Pr LEE WHITE

**Nos crédits carbone
vont financer les
investissements
des infrastructures
résilientes aux
changements
climatiques.**





Avec un pays à 88% couvert de forêts tropicales, l'un des niveaux de déforestation les plus bas au monde, une réduction de près de 187 millions de CO2 d'émissions, le Gabon, sous la vision du Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA ne cesse de porter sa voix en réaffirmant son total engagement en matière de préservation de l'environnement. C'est avec une satisfaction certaine que le Gabon, en tant que président du groupe Afrique, durant la COP27, a pu finalement arracher un accord de principe sur la création d'un fonds qui permettra de soutenir les États engagés dans la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Dans cette interview accordée à notre magazine, le Pr Lee White nous fait un tour sur toutes les questions y relatives ainsi que celles de la gestion des nouveaux crédits carbone dont dispose le Gabon.



ENOROMI MAGAZINE

Le Gabon a pris part du 06 au 19 novembre 2022, à la COP27 à Charm el-cheik. Quelles sont les grandes lignes à retenir de cette rencontre ?

Pr Lee WHITE

Il faut dire que la COP27 était l'une des COP les plus compliquées. Il y'a eu des COP beaucoup plus importantes et médiatisées telles que celles de Copenhague, Paris ou Glasgow, mais peut-on nommer les 12 autres Cop entre les grandes COP qui viennent tous les 5 ou 6 ans ? Non.

Nous avons donc, dans ces négociations, des grandes COP qui portent sur des accords de négociations qui sont sensés durer des années. Ensuite, il y a des COP de travail où on va négocier des textes, mais ça ne change pas grand-chose, car on aura toujours 3 ou 4 grandes COP entre les COP. Malheureusement pour nous, pour l'Afrique, pour l'Égypte, la

COP 27 était une petite COP de travail où on devait proposer des sujets. Nous avons bien avancé sur les questions de financements, sur les sujets de pertes et dommages. Le principe est que les pays développés qui sont les pollueurs et qui ont créé les problèmes climatiques payent les dégâts. C'est le cas des petites îles qui voient leur économie complètement détruite par un cyclone, les inondations, des toits qui sont arrachés par des vents qui sont de plus en plus forts à cause des changements climatiques.

ENOROMI MAGAZINE

Après la COP25 de Glasgow, des promesses de financement furent faites, notamment par le Japon, l'Allemagne et l'Espagne. Est-ce qu'aujourd'hui, on sort de la COP27 avec des enveloppes concrètes pour le financement de l'adaptation et celui des pays africains qui émettent moins de dioxyde de carbone et qui sont touchés par le changement climatique ?

Pr Lee WHITE

C'est la première fois, après 27 ans de bagarre, que le Gabon en tant que président du groupe Afrique a pu finalement arracher un accord de principe sur ces questions. C'est en Égypte que les pays développés se sont finalement accordés pour créer un fonds.

Un comité de travail a donc été mis en place pour les prochains 12 mois, sa mission sera, entre autres, de mettre en place un fonds pour les pertes et dommages pour les pays en voie de développement. Ce fut une grande victoire en Égypte.

ENOROMI MAGAZINE

Est-ce que les recommandations de la Semaine africaine du climat à Libreville ont été prises en compte lors de cette COP27 ? Comment les pays africains se sont-ils comportés à cette rencontre ?

Pr Lee WHITE

L'Afrique a pu mettre la pression sur

tous les autres continents pour concrétiser ce résultat qui est peut-être le résultat le plus important.

En ce qui concerne le Gabon, si on regarde ses attributs, impulsé par la vision du Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, nous avons présenté un discours très clair et très fort sur la valeur de nos forêts dans la lutte contre le changement climatique. Les questions de financement des forêts ou celles des crédits carbone liés à la forêt sont bien présentes dans l'accord global qui sort de l'Égypte. Nous avons dû nous battre bec et ongles parce que des pays comme les États-Unis, par exemple, voulaient balayer la question de la forêt sans raison valable.

Disons donc que c'est une COP où nous avons quand même eu une petite victoire, mais la vérité est que cette COP d'Égypte prépare la COP de Dubaï l'année prochaine qui sera une COP beaucoup plus importante, parce que c'est à ce moment-là que nous allons avoir les résultats d'une grande analyse de tous les efforts de lutte contre les changements climatiques.

Nous verrons si oui ou non, nous sommes en voie pour préserver 1,5 degré en vie ou est ce que le monde part plutôt vers une progression croissante de degré, 3,5. Nous avons peur, car nous estimons le résultat de cette analyse de 3,2 degrés au niveau mondial, c'est 7 degrés à Booué. Si l'on imagine Franceville, Booué ou Makokou avec 7 degrés plus chaud, la forêt pourrait brûler. Donc l'année prochaine vous allez voir une COP où il y a beaucoup plus de discussions, beaucoup plus de résultats.

ENOROMI MAGAZINE

Le Gabon vient d'être certifié au crédit carbone de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur la période 2010-2018. Comment appréciez-vous cette nouvelle, monsieur le ministre ? Pouvez-vous nous en dire plus sur le crédit carbone et quelle en sera sa gestion ?

Pr Lee WHITE

En 2005 au niveau de la Convention Climat, nous avons commencé un travail pour créer un processus qui s'appelle

(Brictus) Réduction de CO2 lié à la déforestation et à la dégradation des forêts. Cela nous a pris du temps pour la mise en place effective de ce cadre de travail qui a été finalisé à Paris en même temps que l'accord de Paris et depuis 2015 le Gabon travaille sur la méthodologie du crédit carbone.

Le principe est simple, il s'agit de prendre des décisions de politique de bonne gestion des forêts, en réduisant nos émissions de CO2 et nous serons payés pour cette réduction. Chaque tonne de CO2 réduit d'émission représente tant de crédit carbone. C'était pendant la COP27 que nous avons eu la nouvelle que nos crédits carbone gabonais ont été validés par la Convention Climat.

Nous étions dans un processus d'audit qui a duré 3 ans, audit très détaillé de tous les chiffres, du travail de terrain, de toute notre politique. C'est ainsi donc qu'à la fin de la première semaine de la COP27 que la nouvelle a été annoncée, à savoir que le Gabon a créé 187 millions de tonnes de CO2. Cela signifie que pendant cette période que vous avez cité (2010- 2018) le Gabon a

réduit ses émissions à 187 millions de tonnes ce qui a permis à la Convention Climat de reconnaître les crédits RED+ de cette quantité.

Nous devons donc valoriser ces crédits afin d'être payés, car la réduction des émissions entraîne de facto le paiement. Cependant, le problème est que le système de paiement n'est pas très clair. Il y a plusieurs marchés de carbone et le prix d'un crédit carbone sur les différents marchés varie de 1 \$ (500 FCFA) à 8 000 \$ (4 millions FCFA).

Pour ce qui concerne les crédits forêts, ces derniers se vendent entre 2500 FCFA et 15 000 FCFA. Nous pouvons ainsi faire une multiplication qui nous permettra d'avoir des chiffres avoisinants. Disons que c'est une moyenne de 10 000 FCFA multiplié par 187 millions, ça fait un chiffre très important, presque 2000 milliards FCFA.

Le Ministère des Eaux et Forêts a bien géré la forêt et calculé les quantités de crédits. Il a donc été décidé que la gestion de ces crédits soit confiée au fonds gabonais d'investissement stratégique (FGIS) qui est notre fonds Souverain.





Le FGIS va mettre ces crédits dans ce qu'on appelle un registre qui est comme un compte en banque pour les crédits carbone. Je peux vous dire que les discussions sont très intéressantes, très positives et qu'il y a plusieurs partenaires avec lesquels nous sommes en train de négocier la vente de quantités importantes de nos crédits carbone. Nous espérons bien que l'année prochaine, nous allons commencer à avoir ces revenus carbonés dans le budget de l'État et à améliorer notre économie.

ENOROMI MAGAZINE

Monsieur le Ministre, avez-vous une idée du montant correspondant dans le budget ?

Pr Lee WHITE

Si nous sommes optimistes, on pourrait envisager un apport d'environ 5% dans le budget de l'État qui correspond à peu près à l'apport de nos crédits forêts à ce jour. Ce qui est très intéressant pour notre économie. Toutefois, cela peut être imprévisible au cours de la première année de vente, car il est judicieux de faire des choix de vente stratégiques en fonctions des offres que nous avons, selon qu'elles soient basses ou plus importantes.

Disons que rien n'est encore stabilisé concernant la question des crédits carbone, mais nous sommes en très bonne voie par rapport à nos crédits déjà cumulés si nous commençons à les vendre. Cela pourrait être très intéressant pour le Gabon lorsque les prix actuels seront réévalués à la hausse.

ENOROMI MAGAZINE

Ces Financements sont-ils consacrés uniquement aux projets liés à l'environnement ?

Pr Lee WHITE

Absolument pas, nous avons fait une proposition Front-end d'allocation de ces fonds.

Le principe serait que :

- 10% de ces fonds soient réinvestis dans la gestion de la forêt, les aires protégées, la gestion des crédits carbone pour en produire d'autres. Ce qui est un investissement de bonne gestion avec pour objectif de continuer à générer les crédits carbone ;
- 15 % soient investis dans le développement rural au Gabon, à savoir pour les populations qui

vivent à proximité de la forêt, il y a 13% de Gabonais qui vivent en milieu rural, donc 15% de ces fonds vont leur être alloués ;

- 25% iraient au FGIS pour les investissements des générations futures, donc c'est de l'argent que le fonds va investir dans des projets de développement durable ;
- 25% iraient pour payer la dette de l'État, mais quand on paye la dette, ça libère de l'argent, parce qu'aujourd'hui nous dépensons énormément dans le remboursement de la dette. Donc c'est de l'argent qui va être après versé dans notre budget de l'État.
- 25% iraient directement rentrer dans le budget de l'État, via le trésor public afin de financer la santé, l'éducation, les investissements dans les infrastructures résilientes aux changements climatiques. Il y a une idée de partage de bénéfices dont la plupart sont liés à la population gabonaise.



CONSEIL GABONAIS DES CHARGEURS

CAHIER STATISTIQUES

IMPORTATIONS / EXPORTATIONS 2021



Retrouvez dans cette édition

Selon les pays d'approvisionnement ou de destination:

- Les éléments d'appréciation du taux de fret de la desserte Gabon;
- La mise à FOB des produits exportés;
- Les meilleurs pays d'importation, les coûts de revient des produits alimentaires et d'autres marchandises.



ENOROMI MAGAZINE

Au Gabon, depuis le début de la saison des pluies, plusieurs localités du pays sont confrontées aux problèmes d'inondations et des éboulements. Que doit-on comprendre de cette montée des eaux et comment y remédier ?

Pr Lee WHITE

Les changements climatiques sont responsables de beaucoup de maux de nos jours et nous voyons avec les orages, un des impacts les plus concrets à savoir que les orages sont de plus en plus forts. Il y a toujours eu des orages depuis 20, 30 voir 40 ans, et de temps en temps des forts orages qui arrachent quelques toits des maisons. Avec les changements que nous observons, on a tendance à remarquer que les dégâts sont plus importants parce que les vents sont plus forts dû à l'augmentation de l'énergie dans l'atmosphère.

Il y a toujours eu des inondations, personnellement, j'ai vu de l'eau à Ndjolé entrer dans la station Total, et c'est à peu près le même niveau que nous venons de vivre. Le bâtiment de coupés-coupés à Ndjolé a été construit à un niveau plus bas que la station, et quand je l'ai vu à l'époque, je me suis dit, ce bâtiment va un jour être inon-

dé parce que nous avons déjà vu des inondations qui montent à un niveau beaucoup plus haut, mais malheureusement, nous avons tendance à l'oublier. Nous observons que les populations construisent à des endroits non recommandés. Si le cadastre n'est pas ferme et que les gens ne respectent pas les consignes et construisent dans des zones non viabilisées ou à côté des courants d'eaux, nous sommes un peu condamnés à vivre ce que nous venons de vivre, ces inondations qui nous ont frappés sachant qu'à l'avenir, avec les changements climatiques, les montées d'eaux seront plus extrêmes.

Il est plus qu'important et urgent de faire une vraie planification dans toutes nos zones susceptibles d'être inondées, les zones que nous avons déjà vu inondées par le passé, ainsi que celles qui seront peut-être de nouvelles victimes de ces flots.

Les Eaux et Forêts doivent également jouer leur rôle parce qu'en plantant certains types de végétation, on peut contenir des inondations dans des villes. Souvent il faut utiliser la nature pour gérer la nature. Mais il y a également un travail très important que le cadastre doit faire et le ministère de l'Urbanisme doit identifier les zones

où on a fait l'erreur de construire et commencer à trouver des solutions pour les gens qui ont construit où il ne fallait pas, commencer à les déplacer pour qu'on évite les drames que nous venons de vivre sur Lambaréné, Ndjolé ou Port-Gentil.

ENOROMI MAGAZINE

Les mangroves jouent un rôle important dans l'écosystème. Mais dans certaines zones du pays, ces mangroves sont détruites par les hommes. Comment empêcher la dégradation de celles-ci pour le bien de la planète ?

Pr Lee WHITE

Notons que le Gabon est le pays d'Afrique où la plus grande proportion de mangroves est protégée, si on regarde la côte ouest de l'Afrique, le Gabon a 50% des mangroves protégées. Le pays fait un bon travail dans la préservation des mangroves. C'est pour réduire les questions d'inondations, qui sont également des zones de reproduction de poissons, toutes les espèces de poissons comestibles (rouges, capitaines, mérours...) naissent dans les mangroves, donc si on les détruit, nos enfants ne pourront pas manger ces poissons, qu'on apprécie beaucoup.





Toutefois, il y a autour de Libreville et un petit peu autour de Port-Gentil, quelques points chauds où il y a des gens qui détruisent les mangroves pour faire des remblais afin d'y construire. Cela n'a pas de sens, parce que ces mêmes personnes vont souffrir à l'avenir de probables inondations.

Le ministère des Eaux et Forêts étant responsable de la protection de l'environnement, y compris la mangrove, devrait être de plus en plus vigilant sur ces questions.

Nous avons à cet effet activé l'AGEOS, notre agence d'observation spatiale, qui fait maintenant un suivi régulier sur toutes les zones de mangroves où nous avons constaté un peu de déforestation pour nous lancer des alertes dès qu'il y a un problème.

Nous avons également plusieurs ONG gabonaises sur le terrain qui sont très actives et lancent à la fois des alertes et replantent des mangroves (Restart). C'est un système qui est assez facile à restaurer bien que ce ne soient que quelques hectares qui sont détruits dans un pays



qui possède des centaines de milliers d'hectares de mangroves.

Nous devons renforcer la collaboration entre le ministère de l'Habitat et celui des Eaux et Forêts pour vraiment veiller sur le maintien de cet écosystème qui est celui qui nous protège.

Les mangroves autour de Mindoumbé, par exemple, filtrent la pollution qui sort de ce site et purifie l'eau ; ces mêmes mangroves réduisent le problème des inondations qui devient de plus en plus grave, et sont, comme je l'ai indiqué plus haut, des zones de reproductions des poissons par excellence. C'est également celles des crabes.

J'ai vu récemment une étude qui n'est pas du Gabon, mais de la Colombie en Amérique du Sud, où ils ont calculé que chaque hectare de mangrove produit chaque année l'équivalent de 60 000 \$ (30 millions de francs CFA) de crabes. Nous allons donc mener la même étude au Gabon pour montrer l'importance de préserver nos mangroves également pour des raisons économiques.

ENOROMI MAGAZINE

Le conflit Homme-éléphant vient encore de faire une victime à Mandji. Où en sommes-nous, Monsieur le Ministre, avec les solutions pour protéger les populations contre les éléphants ? Les barrières électriques semblent insuffisantes. Quelle est la conduite à tenir pour les populations impactées par ce phénomène ?

Pr Lee WHITE

Le conflit homme-éléphant est l'une de mes plus grandes préoccupations en tant que ministre des Eaux et Forêts. Déjà il faut comprendre l'origine de ce problème. Ce n'est pas comme les changements climatiques bien que lié à ces derniers.

Nous avons toujours eu un conflit entre hommes et éléphants. Les éléphants ont toujours détruit des plantations, des siècles avant. Mais nous avons l'impression que ce problème devient de plus en plus grave. Les éléphants sont peut-être même de plus en plus agressifs. Pourquoi ?

Une des raisons principales c'est le braconnage. Pas le petit braconnage du « papa » qui va tuer une petite gazelle afin de nourrir sa famille. Mais des criminels qui traversent nos frontières, qui viennent au Gabon, pour massacrer les éléphants afin voler l'ivoire. Les éléphants étant des animaux intelligents fuient et quittent la forêt en trouvant la sécurité à côté de nos villages et malheureusement lorsqu'ils sont à côté des villages et se nourrissent sans faire de distinction.

Les changements climatiques sont également une partie du problème. Nous avons fait une étude à la Lopé, lancée par le CIRMF et poursuivie par l'ANPN et le CENAREST, qui montre qu'à cause des changements climatiques, il y a de moins en moins de fruits dans la forêt. Ce qui signifie que le prix de l'Odika par exemple va augmenter avec le temps parce qu'il y a de moins en moins de fruits d'Odika dans la forêt. Et cela signifie que les éléphants ont de moins en moins de nourriture parce que ces fruits sont leur aliment de base donc ils ont faim. Nous avons pu prouver avec des photos que les éléphants d'au-





aujourd'hui sont beaucoup plus maigres que ceux d'il y a 20 ans. On peut voir leurs côtes et leurs os. Donc ces éléphants qui ont faim et qui ne trouvent pas à manger dans la forêt quittent la forêt et trouvent la nourriture dans les plantations qui sont aux alentours des villages.

La vérité est que le problème semble devenir de plus en plus récurrent et grave.

Maintenant, comment résoudre le problème ? Nous lançons cette année pour la première fois avec une ligne budgétaire de 2 milliards, des compensations. Et dans les prochaines semaines, nous aurons fini avec les enquêtes de terrain. Nous avons créé un logiciel pour prendre des données géo référencées afin d'éviter que les gens trichent. Ce logiciel produit des images exactes qui permettent d'éviter les fraudes. On ne peut par exemple pas se servir des images du voisin en les faisant passer pour les nôtres afin d'obtenir une quelconque compensation.

Nous sommes donc en train de finaliser avec le ministre du Budget, la mise à dispositions des fonds des premiers paiements. Je pense qu'il y a 1 200 dossiers qui vont être payés dans les prochaines semaines.

Nous avons également le projet des barrières électriques qui offre 2 solutions durables :

1. Ce sont les barrières électriques qui ont été testées depuis 30 ou 40 ans au Kenya,
2. La 2e est de tuer les éléphants. Nous ne voulons pas tuer tous les éléphants du Gabon. Si un éléphant devient dangereux, on doit le tuer et nous sommes en train de créer une brigade spéciale à cet effet au niveau de l'ANPN. Nous avons pris des chasseurs expérimentés qui sont des spécialistes et dès qu'il faudra abattre un éléphant parce qu'il représentera un danger pour le public, c'est cette équipe qui s'en chargera, car c'est une activité assez dangereuse.

Aussi nous ferons des évaluations avec d'autres services du ministère de l'Intérieur, et on votera dans une décision en cas de menace.

La plupart des cas d'accidents, ce sont des chasseurs peu expérimentés, qui au lieu de tuer directement l'animal, le blesse et ce dernier le charge en retour. C'est le cas le plus fréquent qu'on voit sur le terrain.

Nous sommes donc en train de multiplier nos efforts, avec les barrières, au début on avait de grandes barrières où on demandait aux populations de se réunir ensemble. Et nous avons également développé une barrière individuelle, qui est beaucoup plus vite déployée, nous avons donc déployé une centaine ces derniers mois et je pense que nous visons au moins 500 en 2023 pour commencer à aider les gens qui sont le plus impacté par ce problème. ●

Propos recueillis par
Dorine Henry M.

LE SAVIEZ – VOUS ?

CRÉDIT CARBONE

1997, **Protocole de Kyoto**, adoption par les Etats d'un mécanisme de financement des projets environnementaux ou Crédit Carbone pour la réduction des Gaz à effet de serre (GES).

Pour atteindre les objectifs climatiques, les scientifiques préconisent :

la **réduction de nos émissions** de gaz à effet de serre (GES) ;

la **séquestration de carbone** par des « puits de carbone » (forêts, sols, océans, etc.).

Le marché des crédits carbone, inspiré **du Système Communautaire d'Echange de Quotas d'Emission (SCEQE)** de l'Union Européenne, est ouvert aux collectivités, aux entreprises et/ou des particuliers. Il leur donne le droit de pouvoir *vendre ou acheter les « droits de polluer »*. Le taux de change de la tonne de CO2 n'est pas fixe. Elle s'échange entre 10 et 500 dollars.

Depuis le **7 octobre 2022, le Gabon est certifié Crédit Carbone**. Sur la base de son statut de pays à haute couverture de forêt et faible déforestation (HFLD), la *Convention – Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)* a validé **187 104 289 tonnes de crédits REDD+** pour notre pays. Le FGIS a reçu mission de leur commercialisation.



► ENTREPRENEURIAT

Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon

Un outil essentiel à l'essor de l'entrepreneuriat.

Trente-trois ans après les premiers textes relatifs à la pratique de l'artisanat au Gabon, le pays s'est doté d'une « Maison de l'artisan », siège de la Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon (CNMAG), inaugurée le 25 février 2022 par le Premier ministre, Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA. Fruit du partenariat entre le gouvernement gabonais, l'ambassade de France au Gabon et la Chambre des métiers de l'artisanat de France, la mise en place de la CNMAG doit favoriser l'épanouissement des artisans gabonais et servir d'outil d'aide à la décision pour un meilleur encadrement du secteur.

La loi n° 027/2018 du 11 juin 2019 portant orientation de la politique nationale de l'artisanat en République gabonaise est le texte de base de la création de la CNMAG. Il a favorisé depuis 2021 la mise en place du premier bureau de cette organisation. Ainsi, en application du décret n°00430/PR/MCPMEI du 20 novembre 2020 portant approbation des Statuts de la CNMAG et l'arrêté n°0201/MCPMEI du 3 mars 2021 fixant les modalités et conditions d'élection des membres de l'Assemblée plénière et du bureau de la CNMAG, Serge NKOMA HAPITA et Patrick BINGOURE ont été installés, le 21 janvier 2022, dans leurs fonctions respectives de président et vice-président de la Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon par le ministre du Commerce dont le ministère a en charge l'artisanat.

Prenant ses quartiers à la Villa Yvonne, un bâtiment historique ayant accueilli le général Charles de GAULLE et sa femme en 1963, le CNMAG et son bureau ont la responsabilité de travailler à la promotion des métiers de l'artisanat.

Les missions de la Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon

En application du décret n° 00430/PR/MCPMEI portant approbation des statuts de la CNMAG et lui conférant la forme juridique d'établissement public à caractère professionnel (EPCP), la CNMAG a six principales missions : offrir des formations (métiers, gestion, management, Stages préalables à l'installation, SPI) ; procéder à la validation des acquis et des aptitudes des artisans et des maîtres-formateurs ; élaborer les normes de référence et encadrer les processus de transmission des savoir-faire ; élaborer le répertoire et la nomenclature des métiers et immatriculer les artisans ; assurer la représentation des artisans auprès des pouvoirs publics et constituer une aide à la décision ; assurer l'animation économique des entreprises artisanales dans les provinces.

Toutes ses missions doivent concourir au renforcement du cadre institutionnel pour la promotion de l'artisanat, un secteur qui est désormais essentiel à la vulgarisation

de l'entrepreneuriat. Le savoir-faire des artisans locaux doit contribuer à une transformation profonde de « l'environnement économique de notre pays ».

Un puissant moteur de lutte contre le chômage

L'artisanat « représente 80% de la population active du Gabon et regorge de nombreux talents » et puise l'essentiel de sa matière première de l'exploitation des ressources naturelles aux dires des partenaires de l'État gabonais. Il s'agit pour ainsi dire d'un vivier pour l'emploi.

Avec 12 secteurs d'activités, 43 corps de métiers et 369 métiers identifiés, la création de la Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon suscite de nombreux espoirs aussi bien pour les autorités gabonaises, qui souhaitent qu'elle soit un catalyseur d'emplois, mais aussi un instrument au service de l'accroissement des richesses, que pour les partenaires que sont l'ambassade de France au Gabon et la Chambre des métiers de l'artisanat de France, qui y voient un levier d'engagement réciproque pour les pouvoirs publics et les artisans. Car, il s'agit d'un cadre officiel de mise en relation et de discussion permanente entre les acteurs pour qu'ensemble ils soient capables de définir les politiques utiles à l'émancipation du secteur.

Organiser, restructurer et professionnaliser le secteur de l'artisanat doit permettre à travers la coopération avec la CMA France de promouvoir l'innovation, qui doit favoriser le développement d'un tissu artisanal national concurrentiel ouvert à l'auto-entrepreneuriat, capable de proposer des alternatives d'emplois aux jeunes, chez qui le taux de chômage est estimé à plus de 22% de nos jours.

Ainsi, la CNMAG est un partenariat basé sur un projet d'une valeur de 600 millions de francs CFA. Cette enveloppe a pour ambition de structurer quatre filières artisanales, le renforcement technique de plus d'une centaine d'artisans dans quatre villes du pays (Port-Gentil, Libreville, Oyem, Lastoursville) et la mise en œuvre pratique des missions de l'organisation. ●

— Enquête —

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le Gabon est-il vraiment à plaindre ?

I Des analystes n'ont pas cessé d'alerter ces dernières années sur la situation économique du Gabon dont ils jugent le niveau de la dette inquiétant, au point d'y voir un frein au développement auquel le pays aspire. Qu'en est-il exactement ? Les perspectives économiques sont-elles aussi sombres qu'ils le laissent penser ? Que dit le Fonds monétaire international (FMI) à ce sujet ?

Par **Griffin ONDO**

«SUR LA CORDE RAIDE»

Comme de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne, le Gabon, selon le FMI dont le dernier rapport a été publié en octobre 2022, est « sur la corde raide » du fait de l'arrêt brutal de la reprise économique survenu en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Et si l'activité a fini par rebondir en 2021, portant la croissance du PIB à 4,7%, des analyses concordantes révèlent que la croissance pourrait fortement ralentir en 2022. La région devrait perdre un point, voire plus, à 3,6%, prédit le FMI qui y voit la conséquence du resserrement des conditions financières et une hausse non négligeable de l'inflation à l'échelle mondiale.

« Les perspectives à court terme pour l'Afrique subsaharienne sont extrêmement incertaines, sachant qu'elles sont liées à l'évolution de l'économie mondiale et que, sur le plan intérieur, plusieurs pays sont confrontés à une situation sociopolitique et sécuritaire délicate. Dans cet environnement difficile, les dirigeants doivent surmonter des crises socioéconomiques urgentes dès qu'elles surviennent, tout en s'efforçant aussi de réduire les facteurs de vulnérabilité face aux futurs chocs, ce qui renforcera la résilience. À terme cependant, une croissance de qualité s'avérera indispensable pour la stabilité et la prospérité de la région, et les mesures prises devront créer les conditions d'une reprise durable, ce qui aidera les pays à se mettre hors de danger », analyse l'institution de Bretton Woods.

Si le cas du Gabon n'est pas si différent des autres pays de l'Afrique subsaharienne, c'est parce que sa situation économique pâtit elle aussi du renchérissement des produits alimentaires, et sa dette publique ainsi que l'inflation auquel il fait face actuellement n'avaient pas connu des niveaux aussi élevés depuis plusieurs décennies. La qualité de vie des populations s'en ressent d'ailleurs. Mais le pays est-il à plaindre à ce point ?

LA PLAIE DU SURENDETTEMENT

À l'instar de l'Angola et du Nigéria, le Gabon a affiché des écarts de plus de 1 000 points de base à un moment ou à un autre durant les six derniers mois, s'agissant du niveau de sa dette. Il faut toutefois rappeler qu'en 2022, 19 des 35 pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne sont en situation de surendettement ou présentent un risque élevé de surendettement.

Le FMI révèle en effet dans son rapport présenté au Parlement gabonais, le 15 novembre 2022, que « la dette de la région s'approche de niveaux observés pour la dernière fois au début des années 2000, avant que l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés n'ait produit ses effets ». Aussi, présageant de ce que les conditions de financement des pays deviendraient « beaucoup moins accommodantes » en raison de la hausse des taux d'intérêt mondiaux, le Fonds propose-t-il de poursuivre la consolidation budgétaire. « Des cadres budgétaires à moyen terme crédibles, y compris pour la gestion efficace de la dette, devraient permettre de diminuer la prime de risque et réduire les coûts d'emprunt. Pour certains pays, un report des échéances ou une restructuration de la dette pourrait s'avérer nécessaire, ce qui requiert de mieux mettre en œuvre le cadre commun du G20 ».

L'objectif étant de renforcer la résilience et d'absorber le coût de la hausse des charges d'intérêts. Si les autorités gabonaises ont parfaitement pris la mesure de la situation, elles se sont davantage vues rassurées par Gomez AGOU.

Cette pratique, considérée par les autorités comme « une déviance intolérable » doublée d'une « pratique commerciale déloyale » a conduit à une mise en garde avant la survenue des mesures drastiques.



LE GABON S'EN SORT PLUTÔT BIEN !

Face aux députés et sénateurs, le Représentant résident du FMI s'est en effet montré plutôt rassurant sur la situation du Gabon dont les perspectives économiques ne sont pas aussi alarmantes que certains veulent bien le laisser croire. « Lorsqu'en 2021, nous faisons le programme du FMI, on souhaitait réduire la dette du pays de 78% à 70% du PIB en 2024. En 2022, le pays a déjà sa dette bien en deçà de cet objectif », a-t-il déclaré.

Selon M. AGOU, la dette du Gabon est autour de 55% du PIB. « Cela si-

gnifie qu'il y a eu un renforcement notable de la qualité de la situation financière du pays en lien avec une politique budgétaire relativement prudente, mais surtout aidée avec la hausse du prix du pétrole. » Aussi soutient-il que « s'il n'y avait pas eu de crises à l'international, les finances du Gabon seraient aujourd'hui à saluer ».

Ce qui a fait comprendre à Faustin BOUKOUBI que « la situation que nous vivons relève d'une conjoncture internationale ». « Ce n'est donc pas une exclusivité gabonaise. Les crises que nous connaissons sont des crises qui touchent le monde entier », a poursuivi le président de l'Assemblée nationale.

LA CROISSANCE VA BONDIR

En termes de projection de la croissance, le Gabon a enregistré 1,5 en 2021 et 2,7 en 2022. Le pays pourrait atteindre les 3,7% de croissance du PIB en 2023.

« À terme cependant, une croissance de qualité s'avérera indispensable pour la stabilité et la prospérité de la région, et les mesures prises devront créer les conditions d'une reprise durable, ce qui aidera les pays à se mettre hors de danger », conseille le rapport du FMI. ●

Confort et qualité pour notre
atout le plus précieux : vous

PONGARA
LODGE



Activités

Fraîchement renové pour mieux vous servir, venez découvrir la nouvelle atmosphère de cet hébergement idéal pour un séjour inoubliable au Parc National de Pongara.

Beach bikes • Randonnée pédestre • Pique-nique dans la savane • Observation d'animaux • Pêche • Kayak sur la lagune • Salle de réunion



LOANGO
CAMPS



Venez explorer les biodiversités différentes et époustouflantes de 3 camps uniques, pour une aventure exceptionnelle au cœur de la richesse du Parc National de Loango.

Activités

Safari 4x4 • Safari en bateau sur la rivière • Randonnée pédestre
• À la rencontre des gorilles
• Observation d'animaux
• Visite nocturne des crocodiles
• Observation des oiseaux endémiques de la zone
• Pêche sportive



Le surprenant oasis
qui rendra mémorable
votre rencontre avec
mère Nature

241 74 41 65 69 / +241 74 40 56 05
reservations@luxurygreen-resorts.com
www.luxurygreen-resorts.com

By LUXURY GREEN
RESORTS





► **PUBLIREPORTAGE**

GABON ENVIRONNEMENT SERVICE

Le recyclage comme moteur du développement durable au Gabon.

C'est la pionnière dans le domaine du traitement des eaux et huiles usées et l'incinération des déchets industriels et médicaux au Gabon. Zoom sur la filiale du groupe industriel FOBERD qui veut faire de la préservation de l'environnement un pilier de l'économie verte dans notre pays.

Une entreprise de valorisation des déchets industriels et médicaux

Gabon Environnement Service (GES), filiale du groupe industriel FOBERD, est une entreprise spécialisée dans l'incinération et la valorisation de déchets industriels et médicaux dangereux, ce qui en fait une pionnière au Gabon. Acteur majeur du marché stratégique du traitement et de la valorisation des déchets, GES possède des installations modernes à la pointe de la technologie avec une qualité aux normes nationales et internationales. En effet, GES dispose d'un incinérateur haute performance, qui permet de traiter jusqu'à 500 kg de déchets par heure et veille dans le même temps au respect de toutes les normes de protection environnementale durant tout le traitement des déchets.

Afin d'assurer une qualité de gestion du tri des déchets grâce à un personnel composé de techniciens et ingénieurs de diverses compétences, l'usine GES située à Owendo au sud de capitale gabonaise est équipée d'un laboratoire de contrôle qualité qui est en outre doté d'un analyseur de fumées pour le contrôle des rejets atmosphériques afin qu'ils n'affectent pas la qualité de l'air. Les déchets incinérés proviennent essentiellement des sociétés pétrolières et des entreprises industrielles du pays qui limitent ainsi l'impact négatif que représentent ces produits polluants issus de leurs activités sur l'environnement. GES s'occupe également de l'incinération de déchets médicaux de certaines structures sanitaires de Libreville afin de répondre à la demande énorme que représente ce secteur au Gabon.

Une activité en expansion

L'incinération des déchets industriels et hospitaliers, la valorisation des huiles usagées, des rebuts ferreux et le broyage des déchets plastiques en vue de leur recyclage, constituent le cœur de l'activité de GES. Cette dernière répond aux besoins de traitement de ces agents polluants encore largement présents dans notre environnement en raison de la croissance des activités industrielles et hospitalières au Gabon. Avec 796 tonnes de déchets traités en 2021, l'objectif est d'atteindre à terme une capacité d'élimination de déchets industriels et médicaux de près de 2880 tonnes/an.

Un acteur majeur du développement durable et de l'économie verte

Aux côtés de l'État et de l'ensemble des opérateurs publics et privés, les équipes de GES sont mobilisées au quotidien pour relever le défi que représente la préservation de notre écosystème de tous risques de pollution et de nuisances, tout en assurant l'essor d'un développement durable et d'une économie verte au Gabon. Instrument de création d'emplois, les effectifs de GES sont passés de 18 salariés en 2019 à 43 personnes aujourd'hui.

En outre, l'entreprise s'est inscrite dans une démarche qualité en cours de certification ISO 14001, ISO 9001 et 45001 pour assurer la satisfaction de ses clients divers, allant du secteur pétrolier, minier et des PME jusqu'aux entreprises nationales et des multinationales qui sont soucieuses de leurs responsabilités afin de garantir un environnement sain aux populations. ●

Jean Paul Augé **OLLOMO**

Dossier

COMMERCE

Maintien en hausse de l'exportation en 2022.

Contrairement à l'année précédente, fortement impactée par la crise sanitaire mondiale, les exportations se sont maintenues à la hausse depuis le début de l'année courante, au point que le Gabon croule littéralement sous les demandes de ses clients à l'international. Comparé à l'année 2021, l'indice global des valeurs des exportations a augmenté deux fois de suite en 2022, au premier et au deuxième trimestre. Dans le cadre de l'AGOA, les autorités entendent faire mieux d'ici à 2025.

Par **Griffin ONDO**



DÉJÀ DES SIGNES ENCOURAGEANTS EN 2021

Après la crise due à la pandémie de Covid-19, le commerce extérieur a repris des couleurs en 2021. D'une baisse de 3,9% en 2020, les exportations ont enregistré une hausse de 8% l'année d'après, atteignant 3 259 milliards de FCFA. À côté du bois (15%) et du manganèse (10%), c'est notamment grâce au pétrole que ces bons chiffres ont été rendus possibles. Ce secteur traditionnel a représenté 67% des exportations en 2021.

Dans une note publiée en juillet 2022, la Direction générale du Trésor français relève que si les exportations de pétrole brut ont augmenté modérément en valeur, elles ont fortement baissé en volume (-30%), à cause des quotas imposés par l'OPEP. L'administration note cependant que cette baisse a été amortie par les hausses du prix du baril. Elle informe également que les exportations de manganèse ont augmenté de 28% en volume sur l'année, grâce notamment à une production record de 7 millions de tonnes de la Comilog, mais n'ont augmenté que de 15% en valeur, signe d'une légère contraction des prix. Le secteur du bois a quant à lui connu une performance de 19% en 2021.

En croissance, le secteur de l'huile de palme, qui a connu une croissance de 106% entre 2020 et 2021, a néanmoins permis au Gabon d'empocher la belle somme de 40 milliards de FCFA l'an dernier, grâce à ses exportations d'Olam Palm Gabon. Ce secteur ne représente encore que 1,2% des exportations totales du pays. ●

2022, UNE BELLE ANNÉE

L'indice global des exportations

La croissance observée au premier trimestre 2022 s'est poursuivie au deuxième trimestre, malgré un ralentissement de l'activité mondiale à cette période. Ainsi, comparativement au premier trimestre de l'année 2022, l'indice global des valeurs des exportations a augmenté de 71,5%. La poursuite de cette évolution s'explique par la croissance continue de la demande des produits exportés, explique la Direction générale de l'Économie et de la Politique fiscale (DGEPPF).

En effet, pour rappel, dans sa Note de conjoncture parue en fin mars dernier, l'administration relevait déjà une hausse de 81,2% par rapport au 1er trimestre 2021 de l'indice global des exportations du Gabon. « Cette progression annuelle résulte de la forte hausse des exportations (+113,7%), dans un contexte de reprise de l'activité au niveau mondial et de la hausse de la demande des produits exportés. Comparativement au dernier trimestre de l'année 2021, l'indice global des valeurs des exportations a augmenté de 34,5% », avait-elle justifié. ●●●



Qu'est-ce qui s'exporte le plus ?

Comparativement au premier trimestre 2021, au premier trimestre 2022, les valeurs des exportations ont bondi de 81,2%. Cette hausse résulte de celle des valeurs des chapitres :

- « Combustibles minéraux, huiles minérales » (+142,4%), en particulier les « Huiles brutes de pétrole » (+145,0%) ;
- « Fonte, fer et acier » (+142,6%) comprenant le ferro-silico-manganèse.

Le chapitre « Bois, Charbons de bois et ouvrages en bois » (-15,5%) avec les « Feuilles de placage, de contre-plaqué & bois; épais.<=6m » (-99,7%) et « bois de

Padauk, scié d'une épaisseur > 6mm » (-19,0%) et le chapitre « Autres métaux communs ; cermets » (-100,0%) ont néanmoins porté un coup négatif à cette croissance qui s'est ainsi vue atténuée, principalement à cause du fléchissement des prix au 1er trimestre 2022.

Au 2e trimestre 2022, en dépit du repli enregistré sur les chapitres « Bois, Charbons de bois et ouvrages en bois » et « Fonte, fer et acier » trois mois plus tôt, l'indice des valeurs des exportations a connu une hausse de 71,5%. Une embellie portée principalement par la hausse des valeurs de trois secteurs :

- « Poissons et crustacés, mollusques ... » (+231,5%) ;
- « Plomb et ouvrages en plomb ... » (+204,9%) ;

- « Combustibles minéraux, huiles minérales... » (+92,7%) en particulier les « huiles brutes de pétrole » (+93,4%).

Par section, par rapport au premier trimestre 2022, l'accroissement de 71,5% de l'indice global de la valeur des exportations à fin juin 2022 est attribuable à l'augmentation de l'indice de valeurs des sections « Animaux vivants et produits du règne animal. » (+231,5%), « Produits minéraux. » (+79,6%) et « Matières plastiques et ouvrages... » (+3,0%). Cependant, on relève un recul de l'indice des sections « Bois, charbon de bois et ouvrages en bois... » (-2,9%) et « Métaux communs et ouvrages en ces métaux. » (-24,6%). ●●●

INIDICES DES SECTIONS									
SECTION		Pondération	2 021			2022		Variation (%)	
			T2	T3	T4	T1	T2	2T2022 /1T2022	2T2022 /2T2021
	INDICE GLOBAL	1000	133,1	82,4	83,8	112,8	193,4	71,5%	45,3%
01	Animaux vivants et produits du règne animal.	0,06	17,1	21,8	100,0	56,1	186,0	231,5%	986,2%
05	Produits minéraux.	888,85	131,2	82,5	82,2	114,8	206,1	79,6%	57,1%
07	Matières plastiques et ouvrages...	2,17	49,3	57,0	82,7	100,0	103,0	3,0%	109,1%
09	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois...	89,78	158,4	88,4	110,3	104,5	101,5	-2,9%	-35,9%
15	Métaux communs et ouvrages en ces métaux.	19,13	110,7	49,1	34,0	59,2	44,6	-24,6%	-59,7%
20	Marchandises et produits divers.	0,01	531,6	1003,8	5992,4	605,0	227,5	-62,4%	-57,2%

Sources : DGEPE, DGGDI

Qui sont les clients du Gabon ?

En 2022, les prix des exportations ont fortement augmenté. Au 1er trimestre, de 43,09% par rapport à la même période l'année d'avant, et de 25,3% durant le second trimestre. Pourtant, la situation n'a pas fait perdre des clients au Gabon. Bien au contraire.

C'est vers le continent asiatique que le Gabon exporte le plus. La Chine demeure notamment le premier partenaire commercial du pays à l'export. 33% des exportations du pays se font

à destination de la Chine et rapportent plus 1 066 milliards de FCFA, en dépit d'une baisse des échanges pour la deuxième année consécutive, de 28% en 2021. Loin derrière, l'Inde est devenue en 2021 le deuxième client du pays avec une augmentation très soutenue des achats adressés au Gabon (478 milliards de FCFA, +263%). L'Europe capte 23% des ventes gabonaises en hausse de 44% par rapport à 2020, principalement par l'Italie (7%) et les Pays-Bas (6%).

Les exportations gabonaises sont soumises aux fluctuations des marchés et au différentiel de change euro/dollar. ●





13 MILLIARDS DE FCFA POUR L'AGOA

Si la Chine reste jusqu'à lors le premier partenaire commercial du Gabon, les autorités entendent booster les échanges avec d'autres pays, parmi ceux-ci les États-Unis avec lesquels des facilités existent depuis 2000 à travers l'African Growth and Opportunity Act (AGOA). Le 22 novembre, le ministre du Commerce, Yves Fernand MANFOUMBI, a présenté la stratégie nationale du Gabon allant de 2022 à 2025.

« Le coût de cette stratégie est estimé pour la période 2022-2025 à environ 13 milliards de FCFA », a-t-il précisé.

Selon le membre du gouvernement, « le financement de cette stratégie passera par les partenaires financiers multilatéraux et bilatéraux, et bien entendu, par des financements directs de ressources de l'État (...) et les activités programmées chaque année devront faire l'objet d'ajustements et de programmation en cas de nécessité, permettant ainsi d'accroître les exportations vers les États-Unis d'Amérique et le Gabon ».

Entrée en vigueur en 2000 pour une durée de 15 ans avant d'être prorogée en 2015 pour une durée supplémentaire de 10 ans, l'AGOA est une loi américaine donnant la possibilité aux pays de l'Afrique subsaharienne d'exporter plus de 6 400 produits sur le marché américain en franchise totale des droits de douane et sans limites de quota. Le Gabon entend bien en profiter pour booster davantage son commerce extérieur. ●

Premier partenaire de l'État,
Olam apporte sa contribution au
Plan d'Accélération de la
Transformation pour un
élargissement du tissu
industriel national et la
promotion du "Made in Gabon".

1

1ER EMPLOYEUR DU SECTEUR PRIVÉ
PLUS DE 10.000 EMPLOIS CRÉÉS
98% DE GABONAIS, DONT 38% DE FEMMES

2

TOUTES NOS PLANTATIONS SONT CERTIFIÉES RSP0.
NOUS SOMMES LE PLUS GRAND PRODUCTEUR
INTÉGRALEMENT CERTIFIÉ EN AFRIQUE.
NOUS PRODUISONS DE L'HUILE DE PALME BRUTE
ET DE L'HUILE DE PALMISTE POUR LE MARCHÉ LOCAL
ET INTERNATIONAL.



Olam Palm Gabon s'engage pour
la production et l'approvisionnement
durables en huile de palme.

Nous soutenons pleinement la norme RSP0,
la protection des forêts et des écosystèmes
à Haute Valeur de Conservation (HVC)
y compris les zones à Haut Stocks de Carbone (HSC).

Nous contribuons aussi à l'amélioration des
conditions de vie des populations locales et
au développement rural.



Nous valorisons au Gabon
de nombreux corps de métiers
tels que l'agriculture, le génie civil,
les systèmes d'information, la logistique et le commerce.

Nous développons les filières et talents nationaux pour
la prospérité de notre entreprise ainsi que les hommes et
femmes qui s'y investissent.



► ÉCONOMIE

INFLATION REDUCTION ACT

Quand les Américains fâchent les Européens

Le président américain a promulgué une loi qui accorde des aides massives d'État aux ménages et aux entreprises américaines. Exclues du bénéfice de ces aides fédérales, les entreprises européennes se sentent menacées. En outre, l'Union européenne (UE) qui n'a pas les mêmes moyens, peine à faire face à ce qu'elle qualifie de « coup dur » pour la compétitivité de ses entreprises. Comment vont réagir les Européens face à leur allié historique ?

Un texte de loi très protectionniste

L'administration américaine a promulgué une loi en août 2022, pour freiner l'inflation qui met à mal le portefeuille des ménages et des entreprises, en réduisant le déficit budgétaire, en abaissant les prix des médicaments sur ordonnance et en investissant massivement dans la production d'énergie domestique tout en promouvant l'énergie propre dans le secteur de l'industrie. Dénommée Inflation Reduction Act (IRA), il s'agit en réalité d'une loi très protectionniste qui favorise de loin les entreprises américaines. En effet, ce paquet législatif voté par le congrès est accompagné d'une cagnotte de 432 milliards de dollars, dont l'essentiel (392 milliards de dollars) concerne des aides, des subventions et des crédits d'impôt, non seulement pour décarboner l'industrie américaine, mais également pour accélérer la transition énergétique, stimuler l'investissement dans la filière automobile électrique, et rapatrier les chaînes d'approvisionnement aux États-Unis.

Les ménages ne sont pas en reste, car des crédits d'impôt de 7 500 dollars leur seront accordés pour l'achat de véhicules électriques neufs fabriqués aux États-Unis. Des crédits d'impôt seront aussi accordés aux entreprises qui investissent dans les voitures électriques, l'éolien, le solaire, la séquestration carbone, les batteries, l'hydrogène vert et les biocarburants. Étalées sur une décennie, ces mesures devront permettre à l'Oncle Sam de respecter ses engagements de réduction de gaz à effet de serre de 50 à 52 % d'ici

2030 par rapport à 2005. D'ores et déjà ce texte a déclenché la colère des Européens.

La compétitivité des entreprises européennes menacée

Cette loi n'avantage absolument pas les Européens qui y voient une menace sur leurs économies déjà fortement éprouvées par des crises énergétiques et financières. En effet, les entreprises européennes sont fortement désavantagées par rapport à leurs concurrentes américaines. Les voitures électriques européennes sont exclues du bénéfice du crédit d'impôt de 7500 dollars qui est finalement élargi aux entreprises installées au Canada et au Mexique. Par ailleurs, elle va inciter les entreprises à investir aux États-Unis plus qu'ailleurs, notamment les constructeurs automobiles européens dont les gouvernements n'ont pas la capacité de faire des offres plus avantageuses. Pire, l'IRA conditionne l'obtention de certaines subventions à un approvisionnement en composantes ou matières premières auprès d'entreprises américaines ou en excluant des fournisseurs chinois de leurs chaînes d'approvisionnement, ce qui fait craindre une délocalisation massive d'entreprises américaines ou européennes en Europe qui préféreront investir aux États-Unis pour pouvoir bénéficier de ces aides fédérales. Face à cette situation, les Européens n'ont d'autre choix que de réagir.

L'Europe à la recherche d'une réponse

Les Européens sont très critiques à l'égard de cette loi. Le ministre allemand de l'Économie, Robert HABECK a affirmé que « l'IRA ne correspond pas aux règles fixées par l'Organisation mondiale du commerce » et son homologue français, Bruno Lemaire, a déploré que ce texte autorise « des subventions très fortes avec des clauses de préférences nationales ». Malheureusement, face à cette situation, les leaders européens brillent par leurs différences de position. La Commission de l'Union européenne appelle à négocier des exemptions comme c'est le cas pour les Canadiens et les Mexicains. Les Européens espèrent obtenir des avancées concrètes lors de la réunion de la « task force » qui les réunira avec les Américains le 5 décembre prochain sur l'IRA. La France quant à elle soutient une « European Reduction Act » afin de permettre aux entreprises européennes de rester compétitives à l'échelle internationale, tout en préconisant des axes d'amélioration de leur compétitivité face aux entreprises américaines et chinoises. A cet effet, Paris et Berlin préconisent par exemple, l'accélération de la délivrance des agréments pour les projets d'intérêt européen qui sont subventionnés ainsi que leur élargissement dans d'autres domaines.

Une loi qui relance la question des subventions publiques

Le gouvernement américain de Joe BIDEN a relancé la question des subventions publiques et leur impact sur la compétitivité des entreprises à l'échelle mondiale. Dans un contexte de crise monétaire avec un euro qui ne cesse de décrocher face au dollar qui retrouve son rôle de valeur refuge, les Européens n'ont pas l'intention de rester passifs face à cette situation. Il est clair qu'une réponse européenne avec des mesures protectionnistes de rétorsion conduirait à une escalade qui ne serait pas bénéfique pour ses entreprises. En effet, l'Europe n'a pas la capacité à faire front à la fois la concurrence américaine et chinoise, car ces derniers disposent de moyens bien plus importants que ce dont elle dispose. Elle n'a donc d'autre choix que négocier avec son allié nord-américain en lui rappelant qu'il ne serait pas dans l'intérêt des États-Unis que l'Europe soit affaiblie dans son contexte de rivalité avec la Russie. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

enoromi magazine



www.enoromi.com

Suivez nous sur les réseaux sociaux
@Enoromi Magazine



▶ INVESTISSEMENTS

HYDROCARBURES

Le géant chinois CNOOC multiplie les investissements au Gabon.

Présente au Gabon où elle opère déjà sur deux blocs pétroliers en offshore. La société pétrolière China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) sollicite six nouveaux blocs dans le pays. La compagnie dont le capital est contrôlé en totalité par l'État chinois souhaite conclure des accords sur ces blocs avant décembre 2022, exprimant ainsi sa volonté de consolider sa présence au Gabon.

C'est une annonce officielle faite conjointement par les autorités gabonaises et les dirigeants de l'énergéticien chinois en marge de l'Africa Oil Week organisé du 3 au 7 octobre 2022 à Cape Town, en Afrique du Sud. La société pétrolière China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) sollicite six nouveaux blocs pétroliers au Gabon et souhaite conclure des accords sur ces blocs avant décembre prochain. Cette communication a été faite en présence du Directeur général des Hydrocarbures Jean Félix Obamba, et du Directeur général de CNOOC Africa Holding.

Il faut rappeler que CNOOC est une société d'État chinoise dont les activités sont orientées principalement vers l'exploitation des ressources pétrolières et gazières à l'extérieure de la Chine en partenariat avec les entreprises étrangères. Troisième compagnie pétrolière chinoise derrière Sinopec et PetroChina, elle compte plusieurs filiales dont certaines sont présentes en Algérie, au Sénégal et en République du Congo. Il faut enfin que la CNOOC est cotée à la bourse de Hong-kong et de New York.

Le géant chinois des hydrocarbures opère depuis des années au Gabon où il exploite déjà 2 blocs pétroliers à savoir BC9 et PCD10. Pour réaliser les activités de forage sur ces 2 blocs situées à une cinquantaine de kilomètres au large des côtes gabonaises, la CNOOC a sollicité les services de la société Stena Drilling. Cette dernière mettra à disposition de l'entreprise chinoise sa plateforme Stena IceMax pour le forage de deux puits dont la campagne débutera au premier trimestre 2023 pour une durée de 90 jours. La multinationale chinoise avait annoncé investir 30 millions de dollars (soit près de 20 milliards de francs CFA) dans la recherche pétrolière dans ces deux blocs dont les potentialités gazières sont importantes. Par ces futurs investissements, la CNOOC veut renforcer sa présence dans l'offshore au sein du bassin sédimentaire gabonais. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

La Baie des Rois : la voie vers la Green City



Plan d'aménagement de la Baie Des Rois

Un projet en phase avec les Objectifs de Développement Durable

Du fait de son positionnement géographique et de sa nature de centre-ville maritime, la Baie des Rois a pour vocation de constituer une référence régionale d'éco-quartier, qui répond **aux enjeux de durabilité et aux objectifs climatiques internationaux dans sa démarche planification urbaine.**

Le projet fait l'objet de labels éco-responsables tels que la certification écologique Excellence in **Design for Greater Efficiency (EDGE)**, développée par la Société financière internationale (SFI), avec pour objectif de **réduire son empreinte environnementale des bâtiments.** Il se place également dans la lignée des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



Esquisse d'un bâtiment éco-responsable en cours de développement



Le continent africain est actuellement confronté à plusieurs défis majeurs : changement climatique, croissance démographique, urbanisation grandissante. Face à ces changements, les notions de ville durable et de mobilité sont clés pour la réussite et le développement de la société. À Libreville, l'une des réponses réside dans l'intervention de la **Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT)**, filiale du Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG) dont le mandataire exclusif est le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS).

Depuis 2015, la FMCT est chargé de piloter le projet phare de **La Baie des Rois** qui constitue la première étape d'une transformation en profondeur de la capitale gabonaise comme une ville durable, dynamique et ouverte sur le monde.



Aperçu d'un bâtiment en construction



La gestion des eaux usées et des eaux pluviales



L'installation de système d'éclairage intelligent et économe



L'intégration d'espaces verts et piétons



La valorisation de l'écosystème naturel local



La conception de bâtiments respectueux de l'environnement

À ce jour, **25%** de la réclamation sur la mer ont été réalisées permettant la **viabilisation de la zone Nord** sur laquelle **10 projets de bâtiments sont en cours de développement.**

► SOCIÉTÉ

FOOTBALL

Le Qatar face au boycott de sa coupe du monde.

Depuis l'annonce en décembre 2010 de l'organisation de la Coupe du Monde de Football de 2022 au Qatar, de nombreuses polémiques extra sportives n'ont pas épargné ce petit État pétrolier, premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié. L'émirat qui a tout misé sur sa puissance financière et son positionnement géographique, au centre d'un marché télévisuel qu'il estime à près de 3,2 milliards de téléspectateurs a contre vents et marées tenu à recevoir le plus grand événement sportif du monde qui se tient du 20 novembre au 18 décembre 2022 sur ses terres.





L'organisation du Mondial 2022 au Qatar suscite de nombreuses polémiques : enquêtes pour corruption, droits de l'homme, atteintes à l'environnement... au milieu de toutes ces polémiques, la compétition se disputera du 20 novembre au 18 décembre 2022, période inhabituelle pour une Coupe du monde, qui s'est toujours jouée durant la période estivale.

Des conditions de travail inhumaines et une « exploitation de travailleurs immigrés »

L'organisation du Mondial de football par le Qatar a exposé aux yeux du monde des réalités aberrantes, et largement méconnues jusque-là, sur les conditions de travail d'immigrés venus des pays les plus pauvres pour gagner leur vie dans la riche pétromonarchie. Des morts par milliers, des conditions et des rythmes de travail harassants, des logements insalubres, des salaires de misère, parfois impayés... La dénonciation de la situation des travailleurs migrants sur les chantiers de la Coupe du monde 2022 n'a cessé de s'amplifier.

Les étrangers, toutes catégories confondues, constituent jusqu'à 95 % de la population active au Qatar comme aux Émirats arabes unis et une majorité de la force de travail en Arabie Saoudite ou dans les autres pays de la région. Dans les secteurs des travaux publics, du bâtiment, mais aussi des services, l'essentiel de la main-d'œuvre provient des pays asiatiques. Ainsi, au Qatar, on compte 700 000 migrants indiens, soit plus du double des citoyens qataris, mais aussi 300 000 ressortissants du Bangladesh, du Népal et des Philippines, selon les chiffres de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui a révélé le scandale et dénombré pas moins de 50 travailleurs décédés sur les chantiers.

La menace pour les Droits de l'Homme

Human Rights Watch dit avoir « documenté six cas de passage à tabac sévères et répétés et cinq cas de harcèlement sexuel en garde à vue entre 2019 et 2022 ». Le dernier cas remonterait à septembre de cette année. Une nouvelle qui ne risque pas de rassurer les couples homosexuels qui, assurent les organisateurs, ne seront « pas inquiétés lors du tournoi ». La FIFA a par ailleurs

indiqué que les drapeaux arc-en-ciel de la communauté seront autorisés dans les stades. Pourtant, au Qatar, les relations sexuelles hors mariage et l'homosexualité sont interdites et peuvent être punies par des peines allant jusqu'à sept ans de prison.

Le rapport d'Human Rights Watch regroupe six témoignages. Quatre femmes trans, une femme bisexuelle et un homosexuel racontent comment des membres du département de sécurité préventive du ministère de l'Intérieur qatari les ont détenus dans une prison souterraine de Doha.

Les services de sécurité « ont harcelé verbalement et maltraité physiquement des détenus, leur administrant gifles et coups de pied et de poings jusqu'à ce qu'ils saignent ». « Une de ces femmes dit avoir perdu conscience. Les services de sécurité ont également exercé de la violence verbale, poussé à des confessions forcées et interdit aux détenus d'obtenir des conseils juridiques, de contacter leurs familles ou de se faire soigner », assure l'ONG.



Le désastre écologique autour des stades

En été, le thermomètre peut atteindre jusqu'à 50 degrés au Qatar, plus petit État du Golfe, les organisateurs ont décidé de décaler la compétition, qui se tient habituellement au début de l'été, en fin d'année. En dépit de températures plus clémentes à cette saison (entre 19,5 et 29,5 degrés en moyenne en novembre et 15 et 24,1 degrés en décembre), sept des huit stades qui accueilleront les matchs seront climatisés à ciel ouvert. À rappeler que le Qatar est l'un des principaux exportateurs de gaz au monde et détient le record mondial d'émissions de CO₂ par habitant.

Climatiser un stade n'est certes pas une nouveauté. Aux États-Unis notamment, plusieurs stades en sont équipés. Mais au Qatar, l'ingénieur qui a développé la technologie l'assure, les systèmes utilisés sont «estimés 40% plus durables que les techniques existantes». Mais cette dépense d'énergie supplémentaire est-elle justifiable d'un point de vue écologique ? La climatisation des stades est alimentée par une ferme de panneaux solaires et «nous avons la meilleure isolation thermique, les meilleurs capteurs, afin d'utiliser la juste dose d'énergie dans chaque zone. Nous ne faisons pas d'excès», promet «Dr Cool».

L'autre point de crispation écologique, c'est la question de la construction des stades. La plupart d'entre eux ont été construits ex nihilo et ne seront pas réutilisés après la compétition. L'impact écologique de leur construction ne sera donc pas amorti dans le temps. Le Stade Ras Abou Aboud, bâti à partir de conteneurs, de gradins amovibles et d'éléments modifiables sera entièrement démonté à l'issue du Mondial. Ces stades, de 40 000 à 80 000 places, construits dans un pays aussi petit, constitue la seconde «aberration écologique», selon les critiques. 75 km seulement séparent les stades les plus éloignés et tous ont été construits dans un cercle de 15km de rayon au sein de l'agglomération de Doha.

C'est ce qui ne passe pas auprès des nombreux critiques de cette attribution au Qatar puisque nombre d'autres pays avaient déjà les stades nécessaires pour accueillir un tel événement. On va aller dans un pays qui, sur le papier, avait zéro chance d'avoir le Mondial : ni les spectateurs, ni les infrastructures, ni le climat. ●

Mikel DOUSSENGUI

**Moov
Africa**

Gabon Telecom



er

**EN AFRIQUE
CENTRALE**

**LE MEILLEUR DU
TRÈS HAUT
DÉBIT**

Jusqu'à
500 Mb/s



MoovBOX

moov-africa.ga

▶ INTERNATIONAL

COUPLE FRANCO- ALLEMAND

La fracture énergétique.

Les 27 pays de l'Union Européenne se sont réunis dans le cadre d'un sommet extraordinaire à Bruxelles le 20 octobre 2022. Au menu : le plafonnement des prix du gaz pour faire face à la flambée des prix de l'électricité. Cette mesure, fortement critiquée par les pays scandinaves et l'Allemagne, révèle les dissensions qui minent les relations franco-allemandes. Explications.

Un sommet extraordinaire sur l'énergie à Bruxelles

L'entente cordiale entre les 2 piliers de la communauté européenne que sont la France et l'Allemagne ne cesse de se dégrader. Le sommet européen extraordinaire de Bruxelles du 20 octobre 2022 consacré à la crise énergétique en est la parfaite illustration. Au lendemain de l'invasion russe de l'Ukraine, les Européens ont toujours affiché un front commun. Pour couper Vladimir Poutine de sa principale ressource financière, les membres de l'UE ont décidé de se passer totalement du gaz russe cet hiver. Mais ce choix n'est pas sans conséquence vu qu'il a engendré une flambée sans précédent des prix du gaz.

En effet, les Européens ont consommé en 2021 pas moins de 400 milliards de mètres cubes de gaz dont près de la moitié était fourni par la Russie. Or, se passer d'un tel fournisseur n'est pas une simple sinécure au vu de l'incapacité à trouver un partenaire de substitution à la Russie. Pour faire face à cette situation, les États européens multiplient les mix énergétiques en alliant les productions intermittentes comme le photovoltaïque, l'éolienne et l'hydroélectrique à des productions stables comme le nucléaire, le charbon ou le gaz dans un marché commun de l'électricité. Mais comment sont fixés les prix de l'électricité dans le marché européen ?

Un marché miné par la flambée des prix du gaz

En Europe le marché du prix de gros de l'électricité qui existe depuis les années 90 est semblable à la bourse. Le prix évolue quotidiennement et même toutes les heures par rapport à l'offre et la demande. Il s'aligne donc sur le prix du gaz qui sert à la production de l'électricité, mais aussi sur le prix de la tonne de CO₂ sur le marché européen. Étant donné que près de 20% du gaz et 13% du charbon, qui sont des énergies fossiles, entrent dans la production de l'électricité dans l'UE, la variation à la hausse des prix du gaz, du charbon et du CO₂ se répercute automatiquement sur celui de l'électricité.

Cette dernière étant également non stockable, son prix est déterminé par le coût de la dernière centrale électrique activée pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande, c'est ce qu'on appelle la vente au coût marginal. Ce coût est donc déterminé la plupart du temps par une centrale thermique qui fonctionne au charbon ou bien au gaz. Bien que cette hausse dure depuis 10 ans, le phénomène a fortement accéléré depuis avril 2022 du fait de la diminution des livraisons de gaz russe.

L'Allemagne, première économie de la zone euro et dont le gaz constitue la principale source d'énergie (45%), subit

donc de plein fouet cette flambée des prix de l'électricité. Le 16 août 2022, le prix du Mégawattheure (MWh) a atteint 540 euros ce qui représente une augmentation de 500% en un an ! Pour la France la situation est tout aussi problématique. En effet, en dépit de la mise en place très rapide d'un bouclier tarifaire pour permettre aux ménages de faire face à cette inflation, le mauvais état de son parc nucléaire l'a contrainte à importer massivement de l'électricité, donc à se fournir sur le marché européen.

La France qui était pourtant un gros exportateur d'électricité grâce au nucléaire fait maintenant face à une indisponibilité de la moitié de ses centrales couplées avec une baisse de production de ses barrages hydroélectriques, ce qui contribue à l'augmentation des prix. Tous les ménages européens observent une augmentation vertigineuse de leurs factures d'électricité. Avec des tarifs dépassant les 7500 euros annuels le MWh, soit 13 fois le prix d'il y a 2 ans, les Anglais ont lancé une initiative dénommée « Don't Pay » afin s'opposer à cette situation. D'autres manifestations sont organisées en Europe pour dénoncer la dégradation du niveau de vie des populations. Certains pays ont pris des mesures efficaces pour faire baisser le prix de l'électricité.



Le modèle de la péninsule ibérique

C'est le cas dans la péninsule ibérique. L'Espagne et le Portugal ont en effet obtenu une dérogation temporaire d'un an pour sortir du marché européen de l'électricité qu'ils jugent inadapté à leurs réalités. Ensuite, les gouvernements ont imposé un plafonnement des prix du gaz qui sert à produire l'électricité ce qui a entraîné la baisse de son prix. L'Espagne a ainsi plafonné le prix du gaz à 40 euros le mètre cube en 2022 avec un relèvement à 50 euros l'année prochaine. Cette mesure a permis une baisse de 30% du prix de l'électricité pour les ménages espagnols.

Cette mesure devrait être élargie à l'ensemble des pays de l'UE comme le souhaitent l'Italie, la Grèce et la France. Mais d'autres pays comme le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne y sont farouchement opposés, car ils y voient une intervention de l'État, ce qui est une violation de la liberté de régulation du marché. Le chancelier allemand Olaf SCHOLZ y voit aussi une menace pour son approvisionnement qui pourrait dissuader les fournisseurs de livrer du gaz à son pays au risque de porter ainsi gravement atteinte à sa sécurité énergétique.

Une Europe divisée sur les solutions

Finalement et après de longues heures de tractations, la France et 14 autres pays sont parvenus à arracher un consensus à l'Allemagne. Ce dernier a obtenu la concession qu'un sommet européen pourrait être convoqué rapidement si les ministres de l'Énergie devaient mettre Berlin en difficulté. En contrepartie les Allemands ont donc accepté que les ministres et la Commission européenne soumettent aux chefs d'États et de gouvernements un ensemble de mesures concrètes afin de limiter immédiatement les épisodes de pics excessifs des prix de l'électricité.

Parmi les mesures envisagées figure l'élaboration d'un plafonnement tempo-



raire des prix du gaz utilisé pour la production d'électricité inspiré du modèle ibérique. Les Allemands et les Français sont aussi divisés sur la création d'un mécanisme inspiré du fonds SURE. Adopté au plus fort de la pandémie de Covid-19, la Commission européenne avait contracté des prêts garantis principalement par les pays les plus solvables comme l'Allemagne, le Luxembourg et les Pays-Bas. Elle avait par la suite transféré cet argent sous forme de prêts à faible taux d'intérêt aux pays moins solvables comme l'Italie ou le Portugal. Malheureusement, Berlin n'est pas du tout favorable à une telle initiative et insiste plutôt sur le fait que le recours à la dette commune était une mesure unique. Même si au sortir de ce sommet de Bruxelles, le couple franco-allemand semblait avoir résisté, de multiples dissensions néanmoins viennent fissurer un peu plus cette unité.

Un couple franco-allemand qui ne cesse de se diviser

La fracture énergétique entre la France et l'Allemagne n'est pas la seule pomme de discorde entre les 2 pays. En effet, il faut se rappeler que la France, lors du sommet européen de Versailles de mars 2022, avait formulé le souhait de « renforcer les investissements dans l'Europe de la Défense afin de bâtir une vraie indépendance militaire européenne » aux côtés des Américains face à la menace russe. Mais le gouvernement germanique avait réduit à néant cette ambition en achetant 35 avions de chasse F-35 de l'américain Lockheed Martin pour un montant de 6 milliards d'euros au détriment du Rafale du français Dassault.

En outre, l'Allemagne avait rallié 14 autres pays de l'OTAN sans la France pour l'acquisition groupée de matériel de défense anti-aérienne et des anti-missiles dans le cadre de l'initiative « Bouclier du ciel européen » qui s'appuie principalement sur la technologie allemande Iris-T, israélienne Arrow-3 et américaine. À cela s'ajoutent les projets actuellement au point mort du programme MGCS qui visait à construire un nouveau char de combat via les par-

tenariats entre le français Nexter et l'allemand Krauss-Maffei Weigmann, ainsi que le SCAF (système de combat aérien du futur) qui devrait permettre la mise au point des successeurs du Rafale et de l'Eurofighter.

Autre gros point de division : le plan de soutien de 200 milliards d'euros destiné aux ménages et aux entreprises allemands par Berlin sans concertation préalable avec Paris. Cette situation qui risque de créer des tensions sur le marché intérieur européen est très mal vécue par la France qui n'a pas la capacité de mobiliser autant de capitaux sur les marchés financiers pour soutenir la compétitivité de ses propres entreprises. Dans ce contexte, les 2 pays ont décidé de reporter à janvier 2023 le conseil des ministres commun qui devait se tenir à Fontainebleau à la fin octobre suite à un premier report en juillet 2022. Cependant, le président Emmanuel MACRON et le chancelier Olaf SCHOLF ont convenu de se rencontrer à Versailles le 26 octobre 2022. ●

Jean Paul Augé OLLOMO



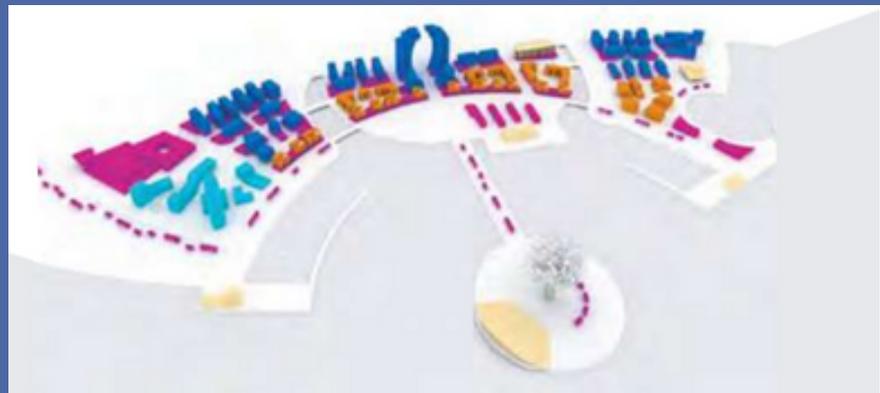
LA BAIE DES ROIS

Investissez sur la **Baie Des Rois**

UN PROJET DURABLE, MODERNE ET OUVERT SUR LE MONDE



- Bureaux : 204 175 m²
- Logements : 41 220 m²
- Commerces : 80 340 m²
- Hôtels : 25 000 m²



@baiedesrois



Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT)

Libreville, Gabon

Tél. : +241 76 50 11 52

contact-fmct@fmct-gabon.com

www.fmct-gabon.com



Soyez récompensés à la souscription d'un pass Sikka*

*Tous les voyageurs membres du programme Flying Blue Air France KLM peuvent gagner des Miles en souscrivant à un pass Sikka Meet & Assist : 650 CFA dépensés rapportent 3 Miles Flying Blue.